



# APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

## REUNION SAP – APLP du 10 Janvier 2020 COMPTE-RENDU

Le 22 Janvier 2020

Participants SAP : Nicolas PROVENDIE Directeur Général – Thomas SAISON Directeur Marketing et Ventes

Participants APLP : Gilles GUYOT Président – Daniel LANGLOIS Vice-Président

Cette réunion s'est déroulée à la demande de l'APLP, elle s'est tenue dans les locaux de La SAP.

### ORDRE DU JOUR RETENU

- Bilan des évolutions des remontées mécaniques
- Tarifs forfaits
- Quel(s) projet(s) pour LA PLAGNE

### EVOLUTIONS DES REMONTEES MECANIQUES

#### Le projet du YETI

Ce projet a été abandonné en raison de questions environnementales.

#### Réalisations prévues sur l'été 2020 :

- Remplacement du TSF des Verdons Nord par le TSD de La Lovatière
  - ⇒ Déviation de la piste « Marie Chantal »
  - ⇒ Destruction du bâtiment SAP situé à proximité du « Z »
- Modification de l'entrée du FUNIPLAGNE (rendre l'accès plus fluide)
- Modification de l'espace débutant à proximité du FUNIPLAGNE, mise en place d'un tapis.
- Agrandissement de la retenue du Col de Forcle

#### Prévisions 2021 :

- Télécabine de Bellocôte (ouverture en 12/2021 si les autorisations sont accordées) :
  1. Liaison Roche de Mio au Col de La Chiaupe
  2. Liaison Col de La Chiaupe au Massif du Cairn (glacier)

L'aménagement en 2 tronçons indépendants permettra des réouvertures plus rapides d'une partie au moins du secteur.

#### Prévisions 2022 -> 2025

- Liaison Plagne Bellocôte – Roche de Miot :
  1. Liaison Plagne Bellocôte – Col de Forcle
  2. Liaison Col de Forcle – Roche de Mio
- Liaison urbaine Plagne Bellocôte – Belle Plagne : la SAP consciente de la nécessité de cette liaison étudie les solutions pouvant être mises en place compte tenu des contraintes liées à cette liaison.  
L'APLP a précisé que cette liaison devra restée une téléportée, excluant ainsi toute navette routière.

### Tarifs forfaits :

L'APLP rappelle que depuis la disparition des avantages tarifaires qui lui étaient accordés lorsque la SAP assurait la gestion de l'APLP et les années qui ont suivies, des couches entières d'ayant-droits de propriétaires (enfants et/ou petits-enfants chef de famille ont abandonné la fréquentation de LA PLAGNE. Nombreux sont ceux (propriétaires ou ayants

## Association des Propriétaires des stations de la Plagne

droit) qui ne réussissent plus à jouer leur rôle de « prescripteurs de séjours » depuis la disparition (saison 2012-2013) du dernier avantage que constituaient les forfaits journées week-end. L'APLP a affirmé sa conviction que des tarifs remisés conduiraient à un retour de ces clientèles (ayant-droits, invités, ...).

La SAP reformule les conditions des accords conclus avec le SIGP. Aucune remise pour vente en nombre n'est accordée à un intermédiaire dans le cas de ventes sèches de forfaits.

A la question directe : « La SAP est-elle opposée à un tarif remisé pour les propriétaires et/ou les adhérents de l'APLP ? », M. Nicolas PROVENDIE a répondu : « non ».

L'APLP rapporte que la Chambre Régionale Des Comptes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans son rapport sur le SIGP (Janvier 2018), indique : « ... les «nouveaux» résidents ou électeurs d'Aime-La-Plagne, La Plagne Tarentaise et Champagny en Vanoise, bénéficient d'un tarif fortement remisé... ». M.Thomas SAISON est chargé de valider ce point particulièrement par rapport au statut d'électeur.

### Projet(s) pour LA PLAGNE :

#### Pour l'hiver

- Remettre de l'attractivité. Redonner l'envie de venir à LA PLAGNE
  - Eliminer les points de blocage
- L'APLP a développé ce qui lui paraît être les points centraux d'amélioration du réseau des remontées :
1. **Réduire la pression sur Plagne Bellecôte.**  
Une nouvelle remontée avec un débit plus important ne va pas dans ce sens. Pour la nouvelle remontée qui desservira le Col de Forcle un départ de cette remontée situé à Belle Plagne répond mieux à cet objectif de désengorgement que le maintien d'un départ à Plagne Bellecôte. D'ailleurs, certains s'appuient sur l'impossibilité supposée de caser deux départs de télécabine pour vouloir supprimer la liaison actuelle avec Belle Plagne.  
L'objection de la SAP à cette proposition a été réfutée, la SAP a reconnu que l'espace à l'amont de la terrasse du MATAFAN était tout à fait suffisant pour l'implantation de la liaison vers le Col de Forcle.
  2. Nécessité d'éviter le passage obligé par Plagne Bellecôte pour les retours de Roche de Mio et Col de Forcle
    - a. vers Belle Plagne, Plagne Centre, Plagne Village (comme l'ancien TKE Les Leitchoums)
    - b. vers Montchavin La Plagne, Peisey Vallandry, Les Arcs : retour sans passage par l'ARPETTE

#### Tourisme d'été

- Développer les activités d'été
- Mettre en place des centres d'intérêts aux sommets des remontées
- Augmenter fortement le nombre de remontées actives, toutes ouvertes 7 jours sur 7.

#### Toutes saisons

Organiser et aménager les transports en station de façon écoresponsable

### Demandes non abordées en réunion :

Au sujet de ces thèmes, trop de bruits/d'écrits plus ou moins fondés circulent en particulier sur les réseaux sociaux.

L'APLP souhaite communiquer en toute objectivité auprès de ses adhérents sur les points abordés. Nous pensons que si elles sont disponibles et diffusables des pièces donnant des précisions (plans des tracés des futures RM, type d'appareil, débits, ...) ne peuvent que contribuer à un meilleur partage des projets.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous adresser celles de ces pièces que vous pouvez nous communiquer. Après intégration dans notre projet de communication, nous vous le soumettrons pour commentaires avant sa diffusion.